

Déclaration Vie Privée relative au Mobility Coach

“Bruxelles Environnement” (ci-après « nous ») est une personne morale de droit public inscrite auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0236.916.956.

1. Nous sommes responsables du traitement de vos données à caractère personnel (ci-après « données personnelles ») dans le cadre de nos activités relatives à l’environnement au sens large.

Bruxelles Environnement exerce les activités suivantes dans le domaine de l’environnement au sens large :

- la qualité de l’air ;
- l’énergie ;
- les sols ;
- les nuisances sonores ;
- les ondes électromagnétiques ;
- la planification de la gestion des déchets ;
- la production, la construction et la consommation durable ;
- la nature et la biodiversité ;
- le bien-être animal ;
- la gestion de la Forêt de Soignes, des espaces verts et zones naturelles ;
- la gestion des cours d’eau non navigables ;
- la lutte contre le changement climatique.

2. Nous nous engageons, dans le cadre de nos activités et conformément à la réglementation applicable au niveau de l’Union européenne, soit le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données (ci-après « RGPD »), à garantir une sécurité et une confidentialité appropriées de vos données personnelles, ainsi qu’à respecter votre vie privée.

3. Nous collectons vos données personnelles dans le cadre du service d’accompagnement « Mobility Coach » pour les particuliers. Ce service a été mis en place en 2020 afin d’accompagner les personnes impactées par la LEZ dans leur changement de mobilité. Ce service est également destiné aux demandeurs de la prime Bruxell’Air afin de les aider à utiliser leur budget mobilité multimodal. Et finalement, ce service est disponible pour tout citoyen qui demande de l’aide en matière de mobilité. Concrètement, les citoyens peuvent contacter le Mobility Coach via divers canaux, selon le choix du citoyen : WhatsApp, échange de mails, appel téléphonique, coaching individuel en vidéo conférence, coaching collectif sur le terrain (les Mobility Visits entre autres) ou lors de rencontres en personne (centres commerciaux, événements dans l’espace public, etc.). Par ailleurs, sur demande, en cas de difficultés à se déplacer, le Mobility Coach peut exceptionnellement se déplacer chez le citoyen demandeur d’un accompagnement. C’est dans le cadre de cet accompagnement et de cette aide que nous collectons des informations vous concernant, telles que votre profil ainsi que les données relatives à votre mobilité.

3.1. Nous collectons vos données personnelles principalement lorsque :

- Vous prenez contact avec le Mobility Coach ;
- Vous demandez une prime Bruxell’Air ;
- Vous remplissez un formulaire de satisfaction.

3.2. Les données sont collectées auprès de vous ou d’un tiers autorisé à communiquer vos données.

4. Les catégories de données personnelles que nous traitons sont les suivantes :

- Commune de résidence
- Genre
- (Catégorie d’) âge
- Catégorie de revenus/de montant de prime Bruxell’Air telles que reprises dans le tableau des montants de la prime Bruxell’Air
- Profil du ménage en lien avec sa mobilité (ex : PMR, parent avec un membre du ménage handicapé, famille nombreuse etc.)
- Si vous êtes automobiliste actif ou non. Si vous êtes automobiliste :
 - Si vous êtes concerné par la LEZ et si oui à quelle échéance
 - Catégorie de véhicule concerné, nombre de véhicules concernés. Si concerné, quel sort a été réservé au véhicule interdit (revente, destruction, etc)
 - Vos choix de services de mobilité dans le cadre de la prime Bruxell’Air
- Votre satisfaction des services du Mobility Coach sur la base du questionnaire de satisfaction fourni par le Mobility Coach
- Données de contact (adresse mail, téléphone) avec votre accord en vue de prendre contact avec vous dans le cadre d’une analyse de la prime Bruxell’Air.

5. Vos données personnelles sont traitées en vue de l’accomplissement d’une mission d’intérêt public ou d’une mission relevant de l’exercice de l’autorité publique dont est investi Bruxelles Environnement, en tant que responsable du traitement (article 6(1)(e) du RGPD).

5.1. Sur base de l’article 6(1)(e) du RGPD, nous traitons vos données afin de :

- Offrir un accompagnement aux personnes impactées par la LEZ (Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 25 janvier 2018 relatif à la création d’une zone de basses émissions et ses arrêtés modificatifs) et aux demandeurs de la prime Bruxell’Air (Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 15 juillet 2021 relatif aux conditions d’octroi de la prime Bruxell’Air en échange de la

Déclaration Vie Privée relative au Mobility Coach

“Bruxelles Environnement” (ci-après « nous ») est une personne morale de droit public inscrite auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0236.916.956.

radiation de la plaque d'immatriculation d'un véhicule, (art. 4, §4) ;

- Faciliter la collecte de données pour évaluer la qualité des services d'accompagnement proposés.

5.2. Plus précisément, vos données personnelles sont traitées en vue des finalités suivantes :

- L'offre d'un accompagnement personnalisé en matière de mobilité.
- L'évaluation de la qualité et de la pertinence du service du Mobility Coach ainsi que l'évaluation de la qualité et du fonctionnement de la prime Bruxell'Air en tant que mesures d'accompagnement pour les particuliers dans le cadre de la LEZ et du report modal.
 - Vérifier quels publics profitent de ces services et que ces aides atteignent bien les catégories identifiées comme plus vulnérables dans l'étude de 2020 réalisée par Traject : « Accompagnement des citoyens et professionnels impactés par la zone de basses émissions : inventaires des offres, analyse des besoins et recommandations ».
 - Vérifier la satisfaction des citoyens pour la prime Bruxell'Air et l'accompagnement du Mobility Coach.

5.3. Le cadre légal est constitué principalement des textes suivants :

- Le Code bruxellois de l'Air, du Climat et de la Maîtrise de l'Energie, (plus spécifiquement les articles 3.2.10, 3.2.11 et 3.2.27) ;
- L'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 25 janvier 2018 relatif à la création d'une zone de basses émissions et ses arrêtés modificatifs ;
- L'arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 15 juillet 2021 relatif aux conditions d'octroi de la prime Bruxell'Air ;
- Le Plan Air, Climat, Energie, notamment sa mesure n° 27 ;
- Le Plan Régional de Mobilité, notamment ses mesures D3 et D4.

6. Vos données relatives au coaching personnalisé en mobilité sont conservées pendant la durée du marché relatif au Service d'accompagnement "Mobility Coach" pour les particuliers (2021B0312).

7. Les données sont, dans la limite de ce qui est permis par la loi et nécessaire aux fins indiquées ci-dessus :

7.1. traitées par nos services internes, soit le service Modal Shift dans le département Mobilité Durable de Bruxelles Environnement et l'adjudicataire du marché public Mobility Coach (Espaces-Mobilités et ses sous-traitants Good Planet et Traject).

8. Un document d'information sur notre politique de protection des données personnelles est disponible sur demande si vous désirez obtenir davantage d'informations sur nos bonnes pratiques en la matière, ainsi que sur vos droits que le RGPD vous confère. Ce document constitue une version détaillée de la présente Déclaration Vie Privée.

9. Moyennant demande écrite datée et signée ainsi qu'en apportant une preuve de votre identité, vous pouvez obtenir de notre part, gratuitement, la communication écrite de vos données, la rectification ou la suppression de données qui sont inexactes, incomplètes ou non pertinentes. Dans certaines circonstances, vous pouvez demander la limitation du traitement et vous avez le droit de vous opposer à la poursuite d'un traitement.

Pour exercer vos droits, vous pouvez nous contacter par e-mail mobilitycoach@environnement.brussels ou par courrier (Bruxelles Environnement, Mobility Coach, Avenue du Port 86C Boîte 3000 (Site de Tour & Taxis), 1000 Bruxelles).

Vous pouvez également prendre contact avec le délégué à la protection des données par e-mail (privacy@environnement.brussels) ou par courrier (Bruxelles Environnement, Privacy, avenue du Port 86C/3000, 1000 Bruxelles).

Conformément à l'article 77 du RGPD, vous pouvez également vous adresser ou déposer une plainte auprès de l'Autorité de protection des données à l'adresse suivante : 1000 Bruxelles, Rue de la Presse, 35 (contact@apd-gba.be) ou auprès de l'autorité de contrôle du pays de votre résidence habituelle.